

SEVADEC

Syndicat mixte pour l'Élimination et la Valorisation des Déchets ménagers du Calaisis

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	15

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt-six et le jeudi 5 mars à 11h00, le Comité Syndical du SEVADEC légalement convoqué le 24 février 2026 s'est réuni dans les locaux administratifs du SEVADEC sous la présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Malika BOUAZZI (suppléante de M. MIGNONET), Evelyne CARON (suppléante de M. ENGRAND), Brigitte HAVART (suppléante de M. PERALDI), Frédérique VAN ROOY, Messieurs Guy ALLEMAND, Guy BEGUE (suppléant de M. HAMY), Eloi BONNINGUES (suppléant de Mme MARCQ), Marc BOUTROY, Bruno DEMILLY, Pascal GAVOIS, Bernard HENON, Claude KIDAD, Laurent LENOIR, Jacques LOUCHEZ, Olivier MAJEWICZ.

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Natacha BOUCHART, Véronique DUMONT-DESEIGNE, Brigitte MARCQ (suppléée par M. BONNINGUES), Corinne NOEL, Messieurs Charles COUSIN, Yves ENGRAND (suppléé par Mme CARON), Michel HAMY (suppléé par M. BEGUE), Guillaume LOEUILLEUX, Hugo MARCOTTE-RUFFIN, Philippe MIGNONET (suppléé par Mme BOUAZZI), Antoine PERALDI (suppléé par Mme HAVART), Olivier PLANQUE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Malika BOUAZZI

F2-03-2026 : MARCHÉ DE TRAITEMENT DES DÉCHETS D'EMBALLAGES MÉNAGERS ISSUS DE LA COLLECTE SÉLECTIVE EN CAS D'INDISPONIBILITÉ DU PÔLE DE VALORISATION DES EMBALLAGES – AUTORISATION DE SIGNATURE

Rapporteur : Monsieur Laurent LENOIR, Vice-président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que, par délibération en date du 3 avril 2025, le Comité Syndical a décidé de lancer un appel d'offres ouvert concernant le traitement des déchets d'emballages ménagers issus de la collecte sélective en cas d'indisponibilité du Pôle de Valorisation des Emballages conformément aux dispositions des articles L. 2125-1 (1°), R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la Commande Publique.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie à deux reprises :

- le 3 décembre 2025 pour l'ouverture des plis,
- le 10 décembre 2025 pour l'attribution du marché.

La Commission d'Appel d'Offres, lors de cette dernière séance, a attribué le marché à :

ATTRIBUTAIRE : PAPREC NORD NORMANDIE

MONTANT : 240,00 € H.T la tonne pour le flux B.C.M.P.J.
368,00 € H.T. la tonne pour le flux B.M.P.

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 19 février 2026, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer le marché destiné au traitement des déchets d'emballages ménagers issus de la collecte sélective en cas d'indisponibilité du Pôle de Valorisation des Emballages,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à engager, mandater et ordonnancer les dépenses dudit marché. Les crédits sont inscrits au budget 2026 au compte 611.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois susdits,

*Pour Copie Conforme,
Le Président,*

SEVADEC
BP 20
62101 CALAIS CEDEX

